



Certificat d'immatriculation

Permiso de circulación; Osvědčení o registraci; Registreringsattest; Zulassungsbescheinigung; Registrerintunnistus; Asteia kukklooptias; Registracija; Carta di circolazione; Registrācijas apliecība; Registrācijas liudzības; Forgalmi engedély; Certificat la Registrare; Kentekenbewijs; Dowód Rejestracyjny; Certificado de matrícula; Osvědčení o evidenci; Prometno dovoljenje; Reisterörlitoidistus; Registreringsbeviset; Регистрационен талон на автомобилa; Certificat de Immatriculare.

(A) Numéro d'immatriculation

(B) Date de la première immatriculation du véhicule

(C.1) Nom, prénom et adresse dans l'État membre d'immatriculation à la date de délivrance du document, du titulaire du certificat d'immatriculation

(C.3) Nom, prénom et adresse dans l'État membre d'immatriculation à la date de délivrance du document, de la personne physique ou morale pouvant disposer du véhicule à un titre juridique autre que celui de propriétaire

(C.4) a) Mention précisant que le titulaire du certificat d'immatriculation est le propriétaire du véhicule

(C.4.1) Mention précisant le nombre de personnes titulaires du certificat d'immatriculation, dans le cas de multi-propriété

(D.1) Marque

(D.2) Type, variante (si disponible), version (si disponible)

(D.2.1) Code national d'identification du type (en cas de réception CE)

(D.3) Dénomination commerciale

(E) Numéro d'identification du véhicule

(F.1) Masse en charge maximale techniquement admissible, sauf pour les motocycles (en kg)

(F.2) Masse en charge maximale admissible du véhicule en service dans l'État membre d'immatriculation (en kg)

(F.3) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'État membre d'immatriculation (en kg)

(G) Masse du véhicule en service avec carrosserie et dispositif d'attelage en cas de véhicule tracteur

(G.1) Poids à vide national

(H) Période de validité, si elle n'est pas illimitée

(I) Date de l'immatriculation à laquelle se réfère le présent certificat

(J) Catégorie du véhicule (CE)

(X.1) DATES DE CONTROLES TECHNIQUES

Le titulaire du présent certificat est tenu de déclarer toute modification sous peine de sanctions prévues par le code de la route

Ce coupon permet de circuler pendant une période d'un mois au maximum

ou pour destruction

non pour destruction (ne pas remplir en cas de cession à un professionnel de l'automobile),

Domicile

WON

Signature

Date _____